

Délai : 31 octobre 2022



PRIX ACADEMIQUES 2023



La Société Académique du Valais (SAVs) délivre chaque année 1 à 3 prix permettant de récompenser des travaux pour l'obtention d'un master selon la définition de Bologne, réalisés dans le cadre des Hautes Écoles (Universités, EPF, HES)*.

*Les thèses de doctorat, d'un niveau supérieur aux travaux de master, ne sont pas prises en compte dans l'attribution de ce prix.

Critères à respecter (l'un ou l'autre) :

- a) Le travail doit avoir été réalisé par un étudiant ou une étudiante domicilié-e en Valais ou ayant effectué une partie de sa scolarité primaire, secondaire ou tertiaire en Valais ; le thème étant dans ce cas absolument libre.
- b) Le travail doit traiter d'un sujet se rapportant au Valais.

Discipline concernée pour le prix 2023 :

Sciences exactes/médecine

Veillez adresser votre mémoire, avec une lettre de recommandation de votre professeur, CV et coordonnées complètes avant le **31.10.2022** au format .pdf

A l'adresse mail suivante : info@savs.ch